

**Extrait du registre des délibérations
du conseil municipal de PLONEVEZ-PORZAY**

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le

ID : 029-212901763-20260921-D2026210905-DE

<u>Nombre de conseillers</u> • en exercice : 19 • présents : 18 • votants : 19	L'an deux mil vingt-six, le vingt et un septembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Plonévez-Porzay, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Alain PENNOBER, Maire.
<u>Date de convocation</u> 15 septembre 2026	<u>Présents:</u> PENNOBER Alain, PENNANEACH Sylviane, LE PAGE Jacques, Véronique LEBON, BODENAN Pascal, LE BOURCH Béatrice, PIRIOU André, LE MEUR Cathy, FLOCHLAY Denis, BOUTIN Gilles, CALVEZ Marie Elisabeth, LE MENN, Michel, , FERTIL André, DIVANACH Armelle, LANDREIN Marine, TYMEN Kevin, GARGADENNEC Alan <u>Absents excusés :</u> LE BRIS Christelle donne pouvoir à LANDREIN Marine, HASCOET Valérie donne pouvoir à LE BOURCH Béatrice Elue secrétaire de séance : LE MENN Michel

Assistait également à la réunion Sébastien LE GARREC, secrétaire général de mairie.

5. Décision modificative sur le budget principal D2026-046

La décision modificative au budget Roz Ar Ster nécessite de modifier le budget principal.

Une modification est également nécessaire afin de corriger les écritures d'amortissement et de modifier l'imputation d'une subvention versée en 2025.

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre/compte	Intitulé	Montant	Chapitre/compte	Intitulé	Montant
041/13158	Autres groupements	+ 13 767,07€	041/13258	Autres groupements	+ 13 767,07€
			021		-65,28
			040/2804182		+65,28
TOTAL		+ 13 767,07	TOTAL		+ 13 767,07

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre/compte	Intitulé	Montant	Chapitre/compte	Intitulé	Montant
023		- 65,28€	013/6419	Atténuations de charges	+ 10 000€
042/681	Dotations aux amortissements	65,28€	74/74718	Participation Etat	+ 4 565,40€
65/65821	Déficit des budgets annexes à caractère administratif	29 953,99€	74/741126		
65/65736211	Budgets annexes et régies	- 15 388,59€			
TOTAL		+ 14 565,40€	TOTAL		+ 14 565,40€

Vote :

A l'unanimité, le Conseil :

- APPROUVE la décision modificative au budget principal présentée ci-dessus.

Pour copie conforme
A Plonévez-Porzay,

le mardi 22 septembre 2026

Le maire

Alain PENNOBER